

---

BUENOS AIRES - Séance d'engagement du CWG-Supervision

Lundi 22 juin 2015 – 16h45 à 18h00

ICANN – Buenos Aires, Argentine

JONATHAN ROBINSON: Bien, bonjour à tous. Soyez les bienvenus dans cette séance. Nous sommes là dans une séance où nous avons l'occasion de vous présenter directement la proposition du groupe de travail intercommunautaire sur la transition des fonctions IANA. Nous avons un aperçu rapide de ces contenus pour le modèle de l'IANA après transition. Nous avons aussi l'occasion de vous présenter des réponses en détail à vos questions.

Je suis Jonathan Robinson, l'un des coprésidents de ce groupe de travail avec Lise, qui est à ma gauche, Lise Fuhr. Nous avons coprésidé le travail de ce groupe et nous sommes ici avec la plupart des leaders des différentes équipes de conception. Lorsque nous étions à Singapour et que nous travaillions sur cette proposition, nous avons décidé de modifier la modalité de travail, une composante clé de cette nouvelle approche a consisté à séparer les composantes centrées sur le côté opérationnel de notre équipe de travail, centré sur la conception. Nous sommes là avec certains responsables des équipes de conception. Je demande donc à Allan de se présenter d'abord. Dites votre nom et l'organisation à laquelle vous appartenez.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.*

---

ALLAN MACGILLIVRAY: Merci, Jonathan. Je suis Allan du CIRA, le .CA, j'ai été leader de l'équipe B pour la conception – qui observait si la délégation et la redélégation des ccTLDs devaient être ajoutées pour faire partie de la proposition du CCWG.

ALAN GREENBERG: Je m'appelle Alan Greenberg, je suis le président d'ALAC, le Comité consultatif At-Large et je préside l'équipe de conception qui a analysé la manière de remplacer les différentes fonctions de la NTIA, une fois qu'elle aura quitté le circuit.

JAMES GANNON: Je m'appelle James Gannon. Je suis fait partie de l'Unité constitutive non commerciale. Et nous nous sommes centrés, dans notre équipe de conception, dans le cadre – au cadre technique nécessaire pour les fonctions techniques de l'opérateur de l'IANA.

CHUCK GOMES: Je suis Chuck Gomes. Je travaille dans le groupe des parties prenantes des registres et VeriSign. Je suis le leader de l'équipe de conception qui tient compte des mécanismes, des mises en œuvre progressives des différents points.

---

LISE FUHR: Je m'appelle Kise Fuhr. Je suis coprésident du CWG. Je viens aussi – je représente le registre danois .DK, et je suis sur le *Hostmaster* de ce nom de domaine .DK.

DONNA AUSTIN: Je m'appelle Donna Austin. Je fais partie du Groupe des parties prenantes de registres. Je suis coresponsable de l'équipe de conception s'occupant de développer le comité permanent des clients.

STAFFAN JONSON: Je m'appelle Staffan Jonson, j'ai fait partie du groupe – de l'équipe de conception M et je me suis occupé aussi de l'équipe de CC, le Comité permanent des clients.

AVRI DORIA: Je m'appelle Avri Doria. Je fais partie du Groupe de parties prenantes non commerciales. Je fais partie de l'équipe de conception qui a travaillé avec la fonction IANA, de révision. Et je ne suis pas sûre comment appeler cette équipe de conception, celle qui travaillait sur la section de séparation du Groupe de travail de séparation.

JONATHAN ROBINSON: Bien. Moi, je suis conscient que nous avons déjà présenté cela devant le GAC. Nous avons été ensemble, Lise et moi, avec le Groupe de travail intercommunautaire sur la responsabilité. Mais j'ai présenté

---

cela pendant le week-end à la GNSO. Donc, ce matériel m'est très familier. Cela implique que je pourrais peut-être passer outre à certains détails qui pourraient être intéressants pour vous. Et ce matériel m'est tellement familier aussi, qu'il se peut que je ne – que je considère évidentes certaines questions de participation. Si quelque chose n'est pas clair, je vous demande, vous ou mes collègues autour de cette table voulez ajouter quelque chose, interrompez-moi, signalez-moi ce que vous voulez dire.

Avec votre autorisation, je vais avancer très rapidement dans les premières diapositives. Mais j'espère que vous m'indiquerez les soucis que vous pouvez avoir.

La première diapo montre des statistiques par rapport à la composition, la diversité, la distribution géographique et les efforts qui ont été consacrés au travail du groupe avec le nombre de téléconférences, le nombre d'heures de travail. C'est un document important qui a été préparé par le biais d'un processus long et très approfondi, qui a nécessité énormément d'heures de travail et beaucoup de patience.

Ce travail est casé dans un processus qui est plus large. Vous voyez donc qu'il y a un an, le processus a été déclenché à partir de l'appel lancé par l'ICG. L'ICANN a été donc le facilitateur de ce processus après l'annonce de la NTIA, la formation du Groupe ICG. Vous voyez ce groupe de coordination, l'ICG, qui a lancé un appel à propositions. Ce que vous allez entendre aujourd'hui, c'est la réponse à cet appel à propositions lancé par l'ICG, une réponse de la Communauté des

---

noms. Cette réponse dépend aussi du travail fait par rapport au service IANA. Je pense qu'ici, je vais faire une pause pour dire que ces propositions sont préparées de manière parallèle, mais non pas de manière séquentielle. Je sais qu'il y a différents points de vue par rapport à cela, mais la proposition de CRIPS et la proposition du groupe IANA Plan a été – ont été présentées avant. La proposition de la communauté des noms a été un peu plus longue à préparer pour un certain nombre de raisons. Mais cela a eu des avantages, en ce sens que nous sommes conscients du contenu des autres propositions. Et il y a des discussions en cours par rapport à la coordination de ces propositions. Je pense qu'il y a eu beaucoup de travail pour se focaliser sur les exigences ou les conditions qui avaient été établies. Nous nous sommes concentrés sur la coordination aussi du travail parallèle qui est fait dans le domaine de la responsabilisation – de la responsabilité, pardon. Il est possible que nous n'ayons pas prêté suffisamment d'attention à la coordination avec les autres propositions, mais cela tient aussi à la structure que nous avons suivie.

Ce qui devient de plus en plus clair dans cette réunion, c'est que cela – c'est que nous devons travailler étroitement avec les autres communautés pour nous assurer qu'il n'y ait pas de doublons dans les propositions. Nous savons que la portée de notre travail concerne les fonctions de nommage, mais nous avons peut-être sous-estimé la nécessité d'établir des liens avec les autres communautés. Nous avons eu certaines discussions pour communiquer le processus et nos progrès dans ce processus, mais apparemment, nous devons

---

maintenant avoir une discussion pour voir comment tout cela se met en place de manière coordonnée. Et c'est ce que nous allons voir au cours de cette réunion et dans les jours à venir.

Cette diapo montre aussi les liens entre les différents éléments. Vous voyez en orange, le travail – le lien entre le travail du CWG et le travail qui est fait par le groupe qui travaille sur la responsabilité. Il est important de savoir que de grands efforts sont faits, sont consacrés à cette relation entre ces deux groupes. J'ai développé une espèce de photo dans ma tête, et ce que nous devons faire maintenant, c'est préparer la proposition du CWG pour qu'elle soit approuvée pour les organisations membres et cela, vous voyez, ça figure sur le schéma, cette proposition est présentée ensuite à l'ICG pour être consolidée avec les autres propositions. Mais ensuite, on va avoir réapparaître cette proposition parce que la proposition de notre groupe dépend de certains éléments qui sont traités par le groupe qui travaille sur la responsabilité. Et c'est pour ça que je viens revenir sur ce lien entre les deux groupes plus tard.

J'espère que nous comprenons tous à ce stade l'objectif. L'objectif est d'aboutir à une proposition consolidée par rapport aux fonctions IANA, liées au nommage. Cela nécessite un contrat, des mécanismes de responsabilité, reconnaître une séparation entre les responsabilités dans le domaine des politiques et de la mise en œuvre, des mécanismes pour approuver des changements dans l'environnement de la zone racine et la capacité de pouvoir assurer un financement adéquat ainsi que la capacité pour la communauté de pouvoir, en

---

dernier ressort, nommer un autre opérateur dans un scénario de catastrophe.

Voilà, vous voyez ici une représentation symbolique de travail qui est fait avec le modèle interne et externe, et comment le travail a évolué et a passé de sept modèles à deux modèles jusqu'à aboutir à un modèle unique. Je ne vais pas rentrer dans les détails, mais je pense que la diapo illustre la représentation symbolique de ce qu'à représenter ce processus pour essayer d'étudier les différentes propositions et arriver à établir des compromis, car il s'agit d'un processus multipartite, et c'est vraiment important de voir comment, combien nous sommes allés loin dans ce processus et comment nous sommes arrivés à consolider donc les propositions pour arriver à une unique proposition à la fin de ce processus.

Avant de donner la parole à Lise pour qu'elle vous parle des éléments structurels de la proposition, je vais dire que nous avons été conseillés par des experts juridiques. Vous voyez là, à droite, où on a « conseil juridique ». Et cela a été important dans la dernière partie du processus, car il a fallu définir des conditions critiques pour pouvoir faire ces propositions. Donc, nous avons eu des documents clés avec des conseils juridiques qui nous ont aidés à prendre les décisions, au fur et à mesure que nous avons avancé dans le processus.

Vous devriez savoir que cela a été fait grâce à un travail très dur, beaucoup de compris et beaucoup de travail professionnel.

---

Je vais maintenant donner la parole à Lise qui va nous parler des résultats de ce processus et la structure du processus – de la proposition, pardon.

LISE FUHR:

Vous voyez sur l'écran qu'il y a l'IANA avant transition et après la transition.

À gauche, vous voyez la situation actuelle en gris, où vous voyez que l'IANA est assurée grâce à un contrat entre la NTIA et l'ICANN. Dans le modèle après transition, qui est en bleu à droite, nous proposons une séparation juridique de l'IANA, l'IANA après transition, que nous appelons le PTI. Et la raison pour laquelle nous avons envisagé cette séparation tient au fait que ce faisant, nous établissons une entité contractante, nous renforçons la séparation entre l'IANA et l'ICANN dans le cadre de la réparation du domaine des politiques et du domaine de la mise en œuvre. Nous avons aussi des garanties si jamais il se produit une faillite de l'ICANN. Et finalement, nous avons une protection des fonctions IANA en cas de séparation.

La structure suggère la création d'un comité permanent de client. Ce comité permanent de clients appelé CSC serait composé de clients directs et nous avons aussi une fonction de révision des fonctions IANA, IFR. Nous allons en parler dans les diapos suivantes.

Et tout cela est chapeauté par des mécanismes de responsabilité qui dépendent en ce moment du résultat du travail du groupe sur la responsabilité.



---

Si nous passons maintenant à l'IANA après transition, pour voir à quoi cela va ressembler. On a suggéré que la composition du Conseil d'administration du PTI soit tel que l'on puisse tirer profiter des mécanismes de responsabilité en cours à l'ICANN. Et pour cela – et comme ça, nous ne devons pas mettre en place de nouveaux mécanismes de responsabilité pour ce nouveau conseil d'administration. Puisque l'ICANN aura des mécanismes de responsabilité qui sont en cours d'élaboration par le groupe qui travaille sur la responsabilité.

Il y a encore une possibilité que l'ICANN soit responsable vis-à-vis de ce conseil d'administration. La composition de ce Conseil d'administration. Nous considérons qu'un directeur de l'ICANN soit responsable du PTI et qu'il fasse partie du Conseil d'administration, le directeur des opérations et le directeur général. Ces membres seraient – deux autres membres pourraient être nommés à travers des mécanismes, comme celui que l'on a aujourd'hui pour le NomCom.

Le Comité permanent de clients va surveiller la performance quotidienne des fonctions IANA. Il se réunit de manière régulière. Il serait possible que d'autres organisations puissent envoyer des agents de liaison dans ce Comité permanent de client. Il y a deux opérateurs de registres gTLDs et deux opérateurs de registres ccTLDs, un représentant des TLD, un agent de liaison de l'IANA et un agent de liaison de chacune des organisations de soutien et de comité consultatif de l'ICANN.

---

Quand nous avons fait cette présentation au GAC, ils nous ont demandé s'il fallait avoir un agent de liaison et je leur ai dit : « C'est quelque chose de volontaire. » C'est un comité qui est censé être – composé par des clients directs, mais en même temps, c'est un comité qui est ouvert et transparent et donc, il est ouvert à la participation d'autres SOs ou ACs.

Si nous continuons avec la révision des fonctions IANA, nous suggérons que ces révisions se fassent tous les cinq ans, avec une première révision qui débiterait après la deuxième année – deux ans après, pardon, la mise en place de la transition. C'est là où nous avons des représentants des organisations de l'ICANN et en plus, on a suggéré qu'il y ait un ccTLDs qui ne soit pas membre de la ccNSO pour avoir une participation externe à la communauté de l'ICANN. Ces révisions des fonctions IANA sont assez ouvertes. Le mandat de ces révisions est assez large; il n'y a pas de restriction à ce qu'elles peuvent examiner. Elles auront lieu tous les cinq ans. Contrairement au Comité de client qui est permanent, cette révision se met en place tous les cinq ans.

Et il y a aussi la possibilité d'avoir une révision des fonctions IANA extraordinaire. Cela pourrait être mis en place en cas de besoin. Si les procédures de signalisation progressive n'aboutissent pas à un résultat positif, cela déclencherait une révision des fonctions IANA extraordinaire. Cela doit faire l'objet d'un accord de la ccNSO et de la GNSO. Ce n'est pas quelque chose de simple, mais ce serait possible de mettre en place une telle révision extraordinaire.

---

Tout à l'heure, nous avons eu une réunion-débat avec l'équipe qui travaille sur la responsabilité et Jonathan vous a montré qu'il y a un lien entre notre proposition et celle du Groupe de la responsabilité. Une partie de ce travail concerne le budget de l'ICANN. Le budget de l'ICANN est important pour nous parce que nous devons nous assurer qu'il y ait un financement adéquat et suffisant pour les fonctions IANA. Donc, pour nous, il est important d'avoir la possibilité de réexaminer ou revoir le budget de l'IANA. Cela fait partie des éléments qui dépendent du travail du CCWG qui travaille sur la responsabilité. En plus, le Conseil d'administration est important pour nous. Le PTI a un conseil d'administration qui est contrôlé par l'ICANN, par le Conseil d'administration de l'ICANN, et c'est pour cela qu'il est important que la communauté puisse avoir le pouvoir de révoquer des membres du Conseil d'administration.

La révision des fonctions IANA devrait être incorporée au statut constitutif de l'ICANN. On a besoin aussi d'un mécanisme de recours ou d'appel et que ce soit accessible pour les gestionnaires TLD.

Tous ces éléments devraient faire partie des statuts fondamentaux. Notre proposition dépend du résultat du groupe qui travaille sur la responsabilité. Cela concerne une partie importante de notre proposition et nous devons nous assurer que même si les processus de ce groupe de travail ne sont pas encore en synchronisation avec les nôtres, nous pouvons encore approuver cette proposition. Donc, cette proposition peut être approuvée, même si les mesures concernant la responsabilité ne sont pas en place.

---

Si ces éléments ne peuvent pas être incorporés, notre proposition ne pourrait pas être viable. Mais comme on l'a dit dans notre séance tout à l'heure, la proposition telle qu'elle existe aujourd'hui, la proposition du groupe de la responsabilité ne présente pas de controverse.

Maintenant, je vais donc ouvrir le micro, vous passer la parole, pour voir si le public a des questions.

Nous avons une excellente équipe de conception. Nous sommes prêts à répondre à vos questions. On vous prie de dire votre nom, votre affiliation avant de poser votre question. Merci.

**PARTICIPANT À DISTANCE:** Il y a un participant à distance du bureau de liaison. Nous allons commencer par la participation à distance?

**JONATHAN ROBINSON:** Oui, bien sûr, répondons d'abord à cette participation à distance.

**PARTICIPANT À DISTANCE:** Mctim demande ce qui suit : « Si l'on considère la langue concernant la marque commerciale de l'IANA qui va au fond de l'IETF et que la réponse au fond de l'IETF, pour que l'on ait au fond de l'IETF, comme la proposition a été faite par la communauté des ressources de numéros, où nous sommes dans le débat dans le CCWG et quel a été le débat de la communauté qui nous a menés à ce point? »

---

JONATHAN ROBINSON: Bon. Il y a eu plusieurs choses confuses. La proposition est incluse dans l'annexe S. Et ce que l'on dit, c'est ce qui vient ensuite est une version préliminaire initiale avec des termes proposés qui pourraient être une première version du contrat de l'ICANN et de la PTI. C'est un mémorandum à caractère juridique. Dans la mesure où cette série de conditions ne coïncide pas avec la proposition actuelle, c'est cette proposition qui est en vigueur. Cette série de concisions fera l'objet d'une négociation entre la PTI et l'ICANN où la PTI aura un conseil juridique indépendant et l'on continue à parler des termes juridiques proposés.

Et l'on dit « termes » et l'on dit cela entre parenthèses.

En ce qui concerne la proposition, je ne pourrais pas avoir de références plus légères, pour ainsi dire moins lourdes, à ce texte. Cela n'établit pas d'affirmations propres par rapport à la marque commerciale. C'est-à-dire, s'il n'y a pas une position prise par rapport à la marque commerciale, à la marque, il faut que nous travaillions là-dessus. Je crois qu'il est clair que la proposition actuelle n'est pas pour le moment cohérente, ou il peut y avoir une remise en question de l'ICG pour voir si cela est cohérent, pour que toutes les parties puissent être sur une même ligne par rapport à ce thème-là.

Voilà l'état de la situation.

La proposition n'est pas complètement claire. Au point de vue technique, elle n'affirme rien par rapport à la marque. Il faut que nous

---

travaillions là-dessus pour établir un consensus avec les deux autres communautés.

J'espère que notre position est plus claire, maintenant.

CRAIG NG:

Bonjour. Craig NG de l'APNIC. Ma question concerne la PTI. Cette IANA après transition sera créée où elle a été conçue en vue de fonctionner comme le seul contractant pour la communauté de nommages où l'on estime que la PTI pourrait être le moyen pour que les autres communautés opérationnelles puissent passer à contrat?

JONATHAN ROBINSON:

Merci. Très bonne question. Non, je ne suggère pas que les choses devraient se passer comme cela. La PTI a été conçue – voyons un peu – là, vous avez une image où l'on parle des améliorations apportées grâce à une unité ou une entité juridique différente. On sépare les fonctions – voilà, vous avez là, sur l'écran, une image. Ce que l'on établit, c'est une séparation encore une plus forte...

Attendez-moi une minute, il faut que j'organise un tout petit peu ma pensée avant de continuer à parler...

Pourriez-vous, s'il vous plaît, répéter votre question pour savoir si j'ai bien compris ce que vous me demandiez?

---

CRAIG NG: La PTI a-t-elle été conçue pour être le moyen de passation de contrat dans la communauté de nommage ou c'est pour les autres communautés aussi?

JONATHAN ROBINSON: Quant à la proposition, la réponse est « oui ».

Mais la PTI fait toutes les – remplit toutes les fonctions opérationnelles de l'IANA. Mais en tant que moyen contractuel, elle n'a été conçue que pour les fonctions concernant le nommage.

Les autres communautés, si elles ont un memorandum d'entente ou un protocole d'entente ou un contrat ou un autre mécanisme établi avec l'ICANN, il est parfaitement possible que l'ICANN passe des contrats de sous-traitances avec la PTI. Mais cela dépend des entités. Et dans la mesure où à l'avenir, ces entités voudraient passer un contrat avec la PTI, c'est leur prérogative à eux. Nous ne nous le sous-entendons pas dans notre proposition.

Je ne sais pas si je vous ai répondu.

CRAIGN NG: Alors, la PTI sera une entité séparée e qui s'occupe d'un autre type d'opérations, c'est-à-dire surtout l'IANA? Ce sera une entité légale, nouvelle, qui pourra passer des contrats, signer des contrats. Dans ma question, j'ai dit: « Il n'y a rien qui soit lié à l'entité de la PTI qui l'empêcherait de signer ou de passer des contrats avec d'autres

---

communautés opérationnelles.», et il semblerait que ce serait justement le cas, que ça va fonctionner de cette façon.

JONATHAN ROBINSON: Non, je ne vois pas pourquoi la PTI ne pourrait pas passer de contrats.

Excusez-moi, je veux ajouter quelque chose.

La PTI est une entité; en termes plus ou moins familiers, c'est une filiale de l'ICANN. Elle est contrôlée par l'ICANN. Donc, tant que l'ICANN passera des contrats avec une tierce partie, elle pourrait demander cette entité de passer un contrat avec une tierce partie.

Donc, il peut y avoir plusieurs modalités de fonctionnement.

KU-WEI WU: Je crois que la question qui a été soulevée, c'est – ce que ce monsieur demande, c'est : est-ce qu'elle peut agir dans le contrat actuel, tel qu'il est, passer un contrat direct avec l'ICANN, et non pas avec la PTI?

Le [peu clair 0 : 45 :54] ne voulait pas la PTI.

JONATHAN ROBINSON: Si vous ne voulez pas passer de contrats avec la PTI, il n'y a rien dans votre proposition qui vous oblige à faire cela.

KUO-WEI WU: Alors, que se passe-t-il avec ce type de séparations?



---

CRAIG NG: Excusez-moi, c'est – je ne veux pas m'approprier le microphone.

Je ne suggère pas que nous avons une préférence. Je veux savoir quelles sont les options disponibles. L'une d'elles consiste à passer un contrat avec l'ICANN et que l'ICANN passe un contrat de sous-traitance avec la PTI. J'essaie de comprendre quelles sont les options disponibles pour nous. Si nous pouvons passer un contrat direct avec la PTI... Je ne suggère rien!

JONATHAN ROBINSON: D'après ce que j'ai compris, les options qui vous sont disponibles sont toutes les deux disponibles.

AVRI DORIA: Oui. Je crois qu'ils peuvent passer un contrat directement avec la PTI, et vous pouvez aussi avoir un contrat avec l'ICANN, et vous pouvez continuer à passer des contrats avec l'ICANN, mais à un moment donné, lorsque vous voudrez changer ce scénario, ce sera leurs prérogatives à eux. C'est possible, oui, mais on ne détermine aucunement que les choses doivent se passer de la sorte et que cela doit se passer comme cela se passe à l'heure actuelle.

CRAIG NG : Merci beaucoup. Maintenant, c'est beaucoup plus clair.

JONATHAN ROBINSON: Merci. Et merci, Avri.

---

Steve, allez-y.

STEVE METALITZ:

Je représente la Coalition pour la responsabilité en ligne qui est membre de l'unité constitutive de la propriété intellectuelle ne répond à la question de l'unité constitutive. Ma question, une fois lue, la proposition, c'est qu'il semble bien – et corrigez-moi si je me trompe – il semble bien qu'il y ait la possibilité de revoir la délégation des ccTLDs et les décisions de redélégations qui ont été le résultat à la proposition en vue de développer un processus dans la communauté des CCs, des communautés des codes géographiques.

Je n'ai pas de problème à ce que cette communauté de codes géographiques développe une proposition, mais j'ai deux soucis. D'après ce que je vois à l'heure actuelle, il n'y a pas de révision de ces décisions et c'est une brèche potentielle significative. Il n'y a pas non plus de dates butoirs pour fermer cette brèche et il n'y a pas d'indications sur le processus qui sera utilisé pour, disons, compléter ou pour éviter cette brèche.

Avant de compléter ceci, je ne sais pas si nous avons l'occasion de fixer une date butoir pour que nous ne parvenions pas jusqu'à la transition, avec cette brèche, avec ce vide...

Deuxièmement, nous devons comprendre quel va être le processus qui établira le processus de révision pour qu'il puisse y avoir les contributions du public. Il faut que nous puissions comprendre quel

---

est le processus de révision et que nous puissions faire des commentaires pour ce processus.

LISE FUHR:

Je crois que nous allons céder la parole à Allan.

ALLAN MACGILLIVRAY:

Je crois que je comprends la situation. Elle est exactement comme elle a été présentée. La délégation et la redélégation des ccTLDs ne font pas partie de la proposition du CWG. Et même si nous ne sommes pas experts en matière de propositions du CWG, je peux dire qu'il a en va de même dans la proposition du CCWG. Mais une partie des arguments concernent l'absence de consensus dans la communauté ccTLD. Parce que c'est une question très sensible. Cela implique qu'une autre communauté doit voir s'il y a quelque chose à faire – que nous voyons quel est le chemin ou la voie à prendre. Et nous n'avons pas discuté de cela pour le moment, donc nous ne pouvons pas, pour le monde, donner de réponses à cela, nous ne pouvons pas dire ce qui va se passer ni quand ça va se passer.

STEVE METALITZ:

Donc, cette proposition pourrait être alors envoyée au Gouvernement des États-Unis sans aucun mécanisme de révision de ces décisions.

---

ALLAN MACGILLIVRAY: Cela fait partie de la recommandation de l'équipe de conception, comme je l'ai dit, qui fait partie du CWG. Je comprends que dans la proposition actuelle du CWG sur la comptabilité, sur la responsabilité, cela est inclus.

STEVE METALITZ: Merci.

LISE FUHR: Nous avons une question d'un participant à distance. C'est une question qui nous vient de Murray McKercher du bureau de liaison du Canada.

MURRAY MCKERCHER: Merci. Je parle en tant que représentant de l'ISOC du Canada et de l'Organisation nord-américaine régionale At-Large.

J'ai une question. Est-ce que le groupe de supervision de transition est d'accord sur les contributions At-Large, c'est-à-dire la contribution des utilisateurs finaux de l'Internet? Pouvons-nous encore contribuer à tout ceci avant la présentation?

JONATHAN ROBINSON: Je veux dire quelque chose et puis je vais céder la parole à Allan qui est à ma gauche pour qu'il vous réponde à cet égard.

---

La proposition est une proposition définitive et maintenant, c'est aux organisations constitutives d'approuver la présentation à faire à l'ICG. En ce sens -là, nous ne pouvons plus recevoir de contributions, mais personne n'est obligé de se taire ou de taire son opinion. Même l'ICG, lorsqu'il aura la proposition commune, il présentera cette proposition à la consultation publique.

Je ne sais pas, Alan, si tu veux dire quelque chose d'autre...?

ALAN GREENBERG:

Je ne sais pas quel est le niveau de satisfaction du CWG sur les contributions, mais moi, je pourrais dire que nous avons reçu de nombreuses contributions dans ce processus. Je crois que nous avons été sous l'influence – et nous avons reçu des influences pour créer cette proposition définitive. Et c'est donc la proposition finale.

Nous avons eu quelques désaccords sur ce que nous aurions aimé indiqué là pour refléter ces contributions, mais je ne peux pas faire d'autres commentaires, me semble-t-il.

L'ALAC prendra sa décision d'ici jeudi.

Je suppose que je sais à peu près quelle est cette décision, mais je ne peux pas présupposer quel sera le débat à effectuer.

Nous avons participé de façon active à ce processus et nous croyons que nous n'étions pas dans une position désavantageuse.

---

JONATHAN ROBINSON: Alan Greenberg, merci.

Chuck, est-ce que tu veux dire quelque chose?

CHUCK GOMES: Merci. Mes commentaires concernent ce processus ascendant. Je crois que nous avons tous des choses qui font que nous aimerions bien avoir une première option différente. En même temps, le groupe de travail a travaillé dur pour pouvoir prendre des positions permettant à la majorité de se sentir à l'aise et de donner leur soutien à ces positions. Si nous allons sur une voie concernant ce processus multipartite, le Groupe intercommunautaire a travaillé très dur pour parvenir à une entente commune. Parce que nous savions que nous n'avions pas tout – nous n'allions pas tous avoir tout ce que nous voulons ni la manière dont nous voulions l'avoir.

Le modèle multipartite ne pourrait pas fonctionner si nous avons besoin d'un consensus à l'unanimité. C'est quelque chose de très beau, mais c'est très difficile à obtenir dans l'environnement où nous évoluons à l'heure actuelle.

JONATHAN ROBINSON: Merci, Chuck.

Lise?

---

LISE FUHR: Je voudrais me faire l'écho de ce que Chuck a dit et je pense que c'est un point très important. On a toujours la possibilité de faire des commentaires sur la proposition de responsabilité qui va être présentée cet été. Et tout le monde pourra faire des commentaires sur cette proposition. Il y aura aussi toutes les mesures de réduction de comptes de responsabilité qui seront intégrées.

Merci.

JONATHAN ROBINSON: Merci, Lise. Bon, si vous avez – en fait, si vous êtes un peu confus sur cela, cela se passera en hiver de l'Argentine.

EDUARDO DIAZ: Je m'appelle Eduardo Diaz, je viens de l'ALAC, de NARALO. Et je voudrais dire que je suis membre aussi du CWG.

Je veux signaler dans cette image qui est là une suggestion. Dans la partie où l'on a l'IFR, la révision, il faudrait que l'on dise quel est le processus qui donnera lieu à cette révision pour que nous sachions tous comment cette révision va se produire.

Je ne sais pas pourquoi il y a une ligne en pointillé où on lit « Révision » et que cela débouche sur la PTI... Je ne sais pas pourquoi il y a une ligne en pointillé dans ce schéma. Merci.

---

JONATHAN ROBINSON: Merci, Eduardo.

Par rapport aux points qui permettent de déclencher ce processus, il y a beaucoup de points de modification progressive et d'autres mécanismes qui sont inclus ici qui pourrait déclencher une demande de révision. Ces diapos sont des synthèses, ce sont des représentations symboliques.

Je ne sais pas si quelqu'un veut ajouter quelque chose...?

Avri, allez-y.

AVRI DORIA:

Par rapport à ce déclencheur, une fois épuisées toutes les possibilités, le CC a utilisé tous les moyens possibles de remédiations et de recours, et c'est ce que l'on va créer dans le CWG. Une fois que l'IANA a aussi mis en œuvre toutes les procédures de réparation et de remédiation, le CSC transmettrait aux deux organisations de soutien la demande pour qu'elle résolve — la CSO et la GNSO — pour qu'elles résolvent ce problème. Là, elle présente ce problème aux commentaires publics, à la consultation publique. Et à la fin de cette période de consultations publiques, elles disent : « Il faut que nous fassions quelque chose par rapport à la révision des fonctions de l'IANA. »

Une fois que toutes les autres mesures disponibles ont été utilisées et que l'on a essayé tous les moyens possibles de remédier à la situation, ce n'est qu'à ce moment-là qu'à la majorité qualifiée, avec les deux



---

organisations, que l'on pourrait indiquer qu'on procédera à une révision des fonctions IANA. Il y a donc beaucoup d'instances préalables avant cette instance-là.

JONATHAN ROBINSON: Merci, Avri.

Bon, par rapport à cette ligne en pointillées, pour être honnête, Lise et moi, nous avons fait ces diapos, mais ce que cela signifie, c'est que la révision des fonctions de l'IANA se servirait de cette ligne complète, qui fait allusion à l'utilisation des statuts de l'ICANN concernant la révision de la PTI. C'est ça, je crois que l'on a voulu représenter de façon symbolique.

Ann, allez-y.

ANN AIKMAN-SCALESE: Je représente l'IPC. Je m'appelle Ann Aikman-Scalese. Et je parle en mon propre nom.

Vous avez fait un travail extraordinaire. Nous apprécions le travail, l'effort, le temps que vous avez accordé, que vous nous avez accordés pour faire tout cela, le grand nombre d'obstacles que vous avez surmontés. Nous vous remercions du travail que vous avez fait, du temps que vous avez accordé à tout cela.

Je sais qu'il y a beaucoup de participants de partout dans le monde qui ont travaillé là-dessus. Nous vous remercions donc.

---

Ma question concerne maintenant le contrôle et la composition du conseil d'administration de la PTI.

Comme introduction, je dois dire que je n'ai aucun intérêt et je n'ai aucune position prise par rapport à ce point. Lorsque nous avons dit que la PTI serait contrôlée par l'ICANN et que nous avons la composition du Conseil d'administration avec deux directeurs indépendants, deux membres du personnel de l'ICANN et une personne identifiée comme le directeur exécutif de l'IANA, nous devons savoir que cette personne est employée de l'ICANN. Je crois, mais je ne suis pas tout à fait sûre sur tous ces faits.

Ce membre du personnel travaillerait dans le cadre de la PTI. Et normalement, cette personne devrait répondre de son travail au Conseil d'administration de la PTI.

Je me demande donc si cette composition du Conseil d'administration ne ferait pas que nous soyons devant une filiale contrôlée par l'ICANN avec ce directeur exécutif de l'IANA qui, à vrai dire, devrait rendre compte de son travail au Conseil d'administration de la filiale, au lieu de rendre compte devant le Conseil d'administration de l'ICANN.

J'espère que ma question n'est pas un peu trop bête et qu'elle est claire par rapport à ce qui concerne les éléments de contrôle.

---

JONATHAN ROBINSON: Je vais faire un effort pour répondre à votre question et si, bon, vous voyez que ce n'est pas clair, vous me le dites.

Premièrement, la Gouvernance de l'entreprise, ou les meilleures pratiques dans les gouvernances de l'entreprise varient dans les différents régimes, les différentes circonstances. Il se peut que les conseils d'administration d'entreprises publiques soient plus familiers que dans la structure du Royaume-Uni. Il est classique d'avoir des directeurs exécutifs dans ces conseils d'administration et de ne pas avoir de directeur exécutif dans ces conseils d'administration.

Voilà la meilleure pratique qui dit que la plupart des membres de ce Conseil d'administration devraient être directeurs exécutifs.

L'un de ces directeurs exécutifs est celui que l'on appelle le directeur général de ce que nous appelons en anglais le *Chief Executive*. L'ICANN est contrôlé par l'ICANN. C'est une filiale de l'ICANN. La PTI est une filiale de l'ICANN. Et là aussi viennent des cadres de l'ICANN comme des cadres de la PTI.

Pour moi, c'est une notion assez familière d'avoir une filiale avec cette configuration.

Nous avons deux membres dans la fonction exécutive de la maison mère, et nous avons un ou deux membres qui sont responsables du rôle de cette filiale. Pour ceux qui ne sont pas aussi familiers ou qui ne comprennent pas trop comment ça fonctionne, il y aurait quelqu'un qui devrait rendre compte devant le Conseil d'administration sans être membre du Conseil d'administration.

---

Ce qui est important ici, c'est que l'ICANN, par l'intermédiaire du Conseil d'administration, est responsable de la nomination des personnes désignées à la majorité dans le Conseil d'administration. L'ICANN le fait en contrôlant le Conseil d'administration.

Je crois qu'il y a un principe qui fait qu'il y a deux directeurs indépendants, et ce, parce qu'ils font partie de la majorité.

Le fait – la conséquence qui fait qu'il y ait deux membres qui font partie de la majorité fait que la notion de séparation ne soit pas aussi efficace.

J'espère que vous venez me voir si vous avez besoin davantage de précisions à cet égard, plus tard.

Alan, vous voulez ajouter quelque chose?

ALAN GREENBERG:

Oui. Moi, justement, je regardais ce paragraphe aujourd'hui et notre rapport n'est pas aussi exigeant là-dessus. Il y a un certain degré de flexibilité au fur et à mesure que nous rentrons dans les détails de la mise à œuvre, s'il y a des problèmes par rapport à nos recommandations dans la mise en œuvre.

JONATHAN ROBINSON:

Merci, Alan.

Avri.

---

AVRI DORIA: Lorsque nous parlons de directeurs indépendants, bon nombre d'entre nous – et je crois que cela apparaît dans le document –, nous croyons que ces directeurs indépendants venaient de la communauté de l'ICANN. Mais par définition, on ne peut être un directeur de l'ICANN que si l'on fait partie du personnel de l'ICANN. Il fallait donc trouver quelqu'un d'indépendant de la communauté de l'ICANN.

Il y a donc là toute une série – tout un mélange, mais il y a un contrôle de l'ICANN assez fort dans ce Conseil d'administration, avec toutes ces combinaisons.

JONATHAN ROBINSON: Très bien. Jari.

JARI ARKKO: Je voudrais revenir très rapidement sur la question de la marque. Et je veux vous remercier, Jonathan, des précisions sur le texte, qui est maintenant soumis à notre analyse. Nous n'avons pas encore pris de décisions là-dessus.

Voilà. C'est peut-être la première réponse qu'il faudrait envoyer à l'ICG.

Cela nous a rassurés sur ce thème et ce serait utile d'avoir une solution réelle quant aux problèmes de mise en œuvre.

Voilà un premier commentaire.

---

Deuxième commentaire concerne le fait que nous devons encore trouver des solutions concernant cette question, au moins à long terme. Je voudrais dire aux gens ici présents que les communautés des RIRs et de l'IETF ont consacré beaucoup de temps à chercher des accords spécifiques parce qu'ils ont fait partie de la proposition de l'IETF.

Suivant le nombre de points que vous voudrez mettre en œuvre à l'étape de la mise en œuvre, il pourrait y avoir un effet pour l'IETF et pour les RIR du côté de la communauté. Je veux dire qu'il faut tenir compte de cela. Cela ne signifie pas qu'il faille remplacer tous les critères que vous avez. Essayez de ne pas nous imposer un processus supplémentaire.

JONATHAN ROBINSON: Merci beaucoup.

De manière générale, il y a des questions qui sont assez délicates pour d'autres communautés et nous devons travailler avec elle. Et nous allons donc travailler, bien sûr, sur cela. Merci.

Nurani.

NURANI NIMPUNO : Merci. Je suis Nurani Nimpuno. Je suis vice-présidente de l'équipe CRIPS qui représente la communauté des noms.

---

Tout d'abord, j'aimerais dire que j'ai entendu Jonathan et Lise dire que vous êtes tout à fait conscients des propositions qui ont été déjà présentées et que, quand vous avez développé la proposition, vous aviez essayé de faire en sorte de respecter les autres propositions. Je voulais dire que nous apprécions énormément cet effort. Nous avons que vous avez eu un travail très difficile et nous apprécions l'esprit dans lequel vous avez réalisé votre travail.

J'aimerais, en même temps, rebondir sur le commentaire de Jari et dire que l'explication que vous avez donnée a été très claire, on a bien compris quelle est votre position par rapport aux marques enregistrées. Et je suis ravie de savoir que vous cherchez une solution par rapport à cela, une solution qui puisse être satisfaisante pour les trois communautés. C'est très constructif et nous sommes très optimistes là-dessus.

Finalement, un commentaire général. J'ai entendu plusieurs questions et commentaires par rapport au processus de révision. Et après avoir lu votre proposition très complète à plusieurs reprises, et après avoir entendu les explications, le processus de révision que vous proposez concerne les fonctions de nommage. Mais ce n'est pas tout à fait clair dans toutes les parties de votre proposition et ça peut porter à confusion, peut-être. Nous aimerions, donc, que vous puissiez clarifier ces aspects, car on comprend que chaque communauté aura ses propres mécanismes de révision. Merci beaucoup.

---

LISE FUHR:

Merci, Nurani, pour tes commentaires. C'est très positif d'avoir ces commentaires. Nous sommes tout à fait conscients de ce que vous avez dit en ce qui concerne le manque de clarté par rapport à certains aspects.

J'aimerais vous dire que nous allons clore la file d'attente maintenant. Vous êtes le dernier, Monsieur.

MARTIN BOYLE:

Merci beaucoup. Je suis Martin Boyle. J'appartiens à Nominet. Et j'étais très concerné, très impliqué dans le travail de l'ICG. Je pense qu'il serait utile – j'ai pensé que c'était utile de venir et ajouter quelques commentaires par rapport aux commentaires qui ont été faits par Steve Metalitz. Le rôle de recours pour les ccTLDs n'est pas tout à fait couvert par la NTIA directement. Il s'agit d'un problème à part qui doit être abordé. C'est un problème assez important pour les communautés CC, mais cela ne fait pas partie de la transition. Et je vais donc faire référence à certains principes que le Gouvernement des États-Unis a publié en juin 2005 où il a laissés – où il a déclaré très clairement qu'il n'était pas impliqué ou n'allait pas s'impliquer dans la délégation, la redélégation d'autres ccTLDs de pays.

LISE FUHR:

Merci, Martin, pour cette précision. Je pense qu'elle est en ligne avec ce qu'Allan avait dit.



---

Je sais qu'il y a une question d'un centre de participation à distance...

PARTICIPANT À DISTANCE: Ce n'est pas une question, c'est un commentaire de la salle Adobe Connect qui fait référence à la question de la marque IANA.

« Pour le CWG, faire ce changement de dernière minute sans avoir consulté cela est un fait, mais en plus...

JONATHAN ROBINSON: Il n'y a pas eu de changements de dernière minute. La proposition a été préparée et présentée avant cette réunion. Elle n'a pas été préparée pendant les dix dernières minutes, cette proposition a été présentée avant.

WILLIAM MANNING: Bonjour. Je m'appelle William Manning, je suis membre de la communauté à l'extérieur de l'environnement de l'ICANN.

La question que j'ai, après ceux qui m'ont précédé, concerne la question des incohérences entre les trois propositions en ce qui concerne la marque enregistrée de l'IANA. Ma question est la suivante : avons-nous une idée de quand et comment les trois communautés vont se réunir pour résoudre ces différences?

---

JONATHAN ROBINSON: Je pense qu'il s'agit moins de différences que de la possibilité de pouvoir discuter des possibilités. Oui, j'espère que nous allons pouvoir nous réunir pour commencer à travailler.

WILLIAM MANNING: Est-ce que cela se fera cette semaine? Ou – quand? Et où?

JONATHAN ROBINSON: Je suis sûr qu'on pourra en discuter cette semaine puisqu'on est tous dans le même endroit.

WILLIAM MANNING: Merci.

JONATHAN ROBINSON: Merci, William.

PAUL TWOMEY: Paul Twomey. J'ai participé aux questions opérationnelles de l'IANA entre 1999 et 2009 et l'un des éléments qui me préoccupent, c'est que quand j'examine la solution structurelle qui a été développée par la communauté, quand je regarde les composantes liées à la responsabilité, le problème opérationnel au sein de l'IANA et dans le domaine du nommage, et ce problème ne concerne pas les TLDs ou les ccTLDs, mais cela concerne le dysfonctionnement d'un pays – d'un ccTLD et d'un pays. Et c'est l'un des problèmes qui ont pu mettre en

---

péril la vie des personnes dans des endroits où des gens ont risqué leur vie dans certains pays à cause de ce problème. Donc, je pense que cela doit être considéré. Je ne sais pas si c'est le Conseil d'administration qui puisse parler de ces questions. Cela pourrait se passer aussi au niveau des gTLDs, quand – il se peut qu'il y ait des défaillances. Mais les problèmes devront être résolus avec les personnes qui doivent participer à la solution, qu'elle soit au Conseil d'administration de l'ICANN ou non, et qu'ils veulent parler avec des gens du GAC, par exemple, qui ont une certaine influence pour gérer les choses d'une manière ou d'une autre.

J'accepte cette rupture, je la soutiens, mais je tiens à vous indiquer qu'il doit y avoir un certain degré de flexibilité au niveau du fonctionnement de ce PTI qui soit lié aux structures des autres organisations pour certaines situations qui ne sont pas des situations ordinaires.

CHUCK GOMES:

Paul, c'est Chuck.

C'est une question rapide. Nous tenons compte de votre commentaire. Est-ce que vous pensez que cela pourrait changer par rapport à la façon dont le PTI est envisagé au sein de la fonction IANA? Quel est le rôle de l'IANA là-dessus?

J'ai appris beaucoup de choses parce que du côté des gTLDs, on n'a pas ce type de problème. Ce que j'ai trouvé – je ne sais pas si c'est correct ce que je veux dire, mais l'équipe IANA établit beaucoup de

---

coordinations dans beaucoup de situations avec les gouvernements, qui que soit le représentant. Et ils ne prennent pas des décisions toutes seules, sans consulter. J'ai tiré la conclusion qu'il serait très similaire, ce serait très similaire avec le PTI parce qu'il travaille pour finir leur document afin de traiter des sujets, comme celui que vous avez évoqué. Je pense qu'Allan sera plus qualifié que moi pour en parler. Mais la question à savoir si c'est le PTI ou l'équipe IANA, je ne sais pas si vous voyez une différence.

PAUL TWOMEY:

Fadi peut y répondre peut-être. Parce que nous avons parlé de cela au cours des dernières années, mais ce que je vois, c'est que souvent, le directeur général de l'ICANN, le PDG de l'ICANN et certains membres du Conseil d'administration finissent par entamer un dialogue dans une région où le problème avec le code de pays a paru. Donc, je vous dis qu'il y a trois exemples où j'ai participé avec des gouvernements étrangers, par le biais de leur ambassade, pour avoir une liste de personnes en particulier à qui – qu'on pouvait contacter. Ce n'est pas très clair comme vous allez gérer cela avec le PTI et le Conseil d'administration. On pourrait penser que cela est envisagé dans votre plan, mais je pense que la réalité est différente de la structure que vous proposez là.

JONATHAN ROBINSON:

James?

---

JAMES GANNON: Je vais dire très brièvement que dans ce processus, s'il y a un impact au niveau opérationnel, au niveau de l'IANA, il y a des mécanismes de signalement progressif qui peuvent finir à aboutir à une action qui est déclenchée au niveau du CSC. Je pense que nous pourrions envisager une solution en appliquant cette même méthode qui existe déjà si nous avons un problème au niveau du PTI, par exemple.

JONATHAN ROBINSON: OK. Merci beaucoup. Donna?

DONNA AUSTIN : Merci, Jonathan.

Je pense que c'est un type de problème qui n'est pas très connu, car la plupart d'entre nous ne savent pas ce qui peut se passer. Le PTI va être une entité juridique différente. Je comprends que l'IANA, avec les fonctions, tel qu'elle fonctionne aujourd'hui, elle continuera de fonctionner en tant que PTI. Donc, ces lignes de communication qui existent en ce moment, le PDG avec le vice-président d'IANA, avec le Conseil d'administration, tout cela va continuer à fonctionner. Il y aura une nouvelle structure, le PTI devrait fonctionner de la même façon que l'IANA le fait aujourd'hui. Le CSC va remplacer la surveillance qui est faite à l'heure actuelle par la NTIA. Et nous voyons qu'il y a des mécanismes de signalements progressifs qui seront différents. Or, la fonction interne de l'IANA et la possibilité de faire remonter les informations par rapport à une situation qui irait de pire en pire, cela ne va pas changer la structure qui est déjà en place.

---

JONATHAN ROBINSON: Merci, Donna. Je pense que c'est important de signaler cela parce qu'on aura l'impression qu'il y aura un changement substantiel, mais beaucoup de choses resteront telles qu'elles le sont aujourd'hui. Tant qu'il y aura fonctionnement fiable et stable, l'idée, c'est de garder ce fonctionnement stable, c'est pour ça que c'est important d'avoir à soulever cette question.

Fadi, vous voulez dire quelque chose?

FADI CHEHADE: Au nom du personnel et de la communauté, je suis venu vous dire que dans certaines cultures, on pense que le dernier sera le premier. Et peut-être que vous allez être les derniers à rendre votre proposition, mais votre travail a été remarquables. Alors, je tiens à remercier l'excellent travail que vous avez fait.

Oui, peut-être que vous arrivez en dernier, mais je pense que votre travail est important, substantiel. Jonathan en tant que président et Lise en tant que coprésidente ont fait un travail fantastique. Je tiens à remercier tout le personnel, tous les gens qui ont participé à ce travail. Nous en sommes très reconnaissants. Et maintenant, j'espère que les organisations qui vont analyser cette proposition feront leur travail, pourront présenter la proposition à l'ICG pour que le travail soit fait.

Merci beaucoup.

[APPLAUDISSEMENTS]

---

JONATHAN ROBINSON: Merci beaucoup. Je tiens à remercier la participation de la communauté, l'énorme soutien de l'ICANN, du personnel de l'ICANN. On l'a dit ce matin, mais il est très clair qu'il serait facile de dire que c'est leur travail. Beaucoup d'entre eux ont travaillé au-delà de leur travail, de ce qu'il devait faire et nous en sommes extrêmement reconnaissants.

Vous avez raison, nous avons des délais, et nous travaillons pour pouvoir respecter ces délais. Nous dépendons maintenant des organisations membres pour approuver cette proposition. J'espère que nous avons insisté suffisamment sur le lien entre le travail de notre groupe et le Groupe de la responsabilité. Il y a du travail à faire dans les mois à venir

Merci beaucoup à tous ceux qui m'ont accompagné pendant cette réunion. Merci beaucoup.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**

